



CHARTRE

DE L'ADHERENT DE LA FEDERATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

Préambule

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace est née en 1968 de la volonté d'acteurs associatifs bénévoles de répondre à des besoins d'encadrement de la jeunesse sur le temps libre et de rendre accessible la culture et le sport en milieu rural. Son évolution au fil des décennies qui ont suivi, l'a amenée à se professionnaliser et à renforcer ses partenariats avec les collectivités locales, notamment sur la question des politiques enfance-jeunesse. Aujourd'hui, la Fédération est un acteur clé de l'animation et du développement des territoires ruraux alsaciens.

L'engagement de la Fédération

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace est une association qui s'appuie sur un socle de valeurs telles la démocratie, la laïcité, la citoyenneté et la solidarité. Ces valeurs guident les actions de la Fédération à travers son rôle d'acteur de la transformation sociale. Parce que la société est en perpétuel mouvement, la Fédération doit s'adapter en permanence aux nouvelles évolutions sociétales. Elle ne peut le faire seule et se donne comme objectifs de former des citoyens afin qu'ils soient à même d'agir sur leur territoire de vie et de renforcer le lien social, ciment indispensable à l'amélioration du vivre-ensemble. La constitution et l'animation d'un réseau d'associations locales fait partie de ses missions primordiales. Elle participe au quotidien à l'accompagnement des bénévoles associatifs dans leur conduite de projets. Elle valorise au quotidien et auprès d'acteurs institutionnels le travail et l'engagement des nombreux bénévoles et acteurs de terrain. Elle veille à construire aux côtés de ses nombreux partenaires (Etat, collectivités territoriales et locales, parents, acteurs associatifs) des alternatives éducatives et sociales dans lesquelles les individus sont co-auteurs de leur devenir.

Des principes comme outils de participation

La Fédération a imaginé et défini 5 principes facilitant la participation de tous à son projet politique :

Favoriser des formes d'engagement réciproques : parce qu'elle permet une offre de services accessibles à tous ses adhérents, la Fédération souhaite renforcer la participation de tous à la définition et à l'animation de son projet associatif.

Expérimenter, développer, innover : la Fédération accompagne toute initiative émanant de ses adhérents permettant de contribuer à l'atteinte de ses objectifs de formation du citoyen et de construction de liens sociaux partout où ses actions sont présentes.

Echanger, informer, former : elle veille à accompagner tout projet permettant de créer des espaces d'engagement accessibles à tout adhérent

Animer par des formes collectives : la dimension collective de l'animation fait partie intégrante des objectifs souhaités par la Fédération. Elle s'engage à accompagner et valoriser toute initiative collective dont l'objectif est de faciliter le partage et l'échange de pratiques sociales.

Favoriser et valoriser des formes d'engagement : c'est reconnaître et mettre en valeur des compétences individuelles au service d'un collectif.

L'acte d'adhérer à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

L'adhésion à la Fédération est accessible à toute personne morale ou physique.

Etre membre de la Fédération, c'est :

- **Partager et promouvoir les valeurs défendues par la Fédération ainsi que les principes énoncés ci-dessus.**
- **Participer à une dynamique collective d'échanges, de mutualisation et de co-construction.**
Les adhérents sont les principaux acteurs décisionnels et opérationnels du « réseau ». Leur participation à la vie institutionnelle de la Fédération est essentielle pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement et entretenir la dynamique du « réseau »
Les adhérents mettent en commun leurs « expériences » pour que chacun bénéficie de l'ensemble. Ils enrichissent le « réseau » de leurs propres connaissances et compétences.
- **Créer des liens avec d'autres personnes, des structures, des collectivités territoriales, ...**
Les adhérents s'impliquent dans la vie locale et agissent sur leur environnement afin de favoriser le « vivre ensemble ».
- **Adhérer aux objectifs et principes de fonctionnement énoncés dans les statuts ainsi que dans cette charte de l'adhérent.**